

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE DIONS

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2018

Le 28 septembre de l'an deux mille dix-huit à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de DIONS, régulièrement convoqué le 24 septembre 2018, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean VERDALLE, dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : Julien AUBONNET, Jérôme BOUCOIRAN, Bernard BOURDON, Patrick CHABERT, Charles DESANLIS, Marceau FRICON, Marc GIBERT, Mickael MICUCCI, Nicole RAYMOND, Sébastien ROUQUETTE, Jacky SERODY, Joffrey VEDRINES, Jean VERDALLE,

Ont donné procuration :

André VINCENT à Jacky SERODY

Secrétaire de séance : Julien AUBONNET

Concernant l'ordre du jour : M. le Maire propose aux conseillers d'ajouter une délibération traitant de la demande de financement des bâtiments communaux : **unanimité**. Il propose que la délibération relative à la mise en place de la taxe de séjour pour les hébergements non classés soit supprimée : **unanimité**

Conformément à l'ordre du jour, ont été exposés les points suivants :

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 27 juillet 2018 : **Unanimité**.

DELIBERATIONS

- **Décision modificative au budget de 2018** - recettes nouvelles et virements entre chapitres en investissement
 - UNANIMITE
- **Programme Rénovation de la croix et itinéraire de découverte de Dions** : Dans le cadre d'un appel à projets émanant du Pays Garrigues et Costières de Nîmes un dossier « Rénovation de la croix et itinéraire de découverte de Dions » a été élaboré.
 - UNANIMITE
- **Redevances pour installation de terrasses, étalages, etc.** sur le domaine public communal fixées à 1€ le m2 par jour d'occupation
 - UNANIMITE
- **révision des tarifs de la cantine et de la garderie** à compter du 1^{er} janvier 2019.
 - TARIFS DE LA CANTINE : Pour 13 – abstention : 1 - UNANIMITE
 - COMMUNAUX : UNANIMITE
 - GARDERIE : POUR : 9 - Abstention : 1 - contre : 4
- **Désaffectation du domaine public** d'une partie de la parcelle AP 542 et déclassement dans le domaine privé communal
 - UNANIMITE
- **Vente d'un terrain du domaine privé communal** d'une superficie de 32m2
 - Vente : UNANIMITE
 - Remise de 5% : Pour : 10 - Contre : 2 - Abstentions : 2
- **convention d'Occupation Temporaire du Patrimoine de la commune de Dions**, concernant l'installation d'une unité de production photovoltaïque de 9 kwc sur le toit de l'école de Dions par la coopérative CITRE.
 - POUR : 10 - Abstentions : 2 - Contre : 2
- **Demande de subventions à la Région** : Pour la rénovation des bâtiments communaux situés place Brot, le Région Occitanie est en mesure de participer au financement de la rénovation énergétique et de l'accessibilité à hauteur de 30% du total des dépenses. Le conseil adresse deux demandes de subventions à la Région.
 - UNANIMITE

Le maire, Jean Verdalle